Image not found or type unknown

Suivie de dossier scolaire

Par **Raffyrun**, le **31/01/2017** à **00:41**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Voici mon problème :
Il y a 2 ans j'ai subit un conseil de discipline dans un collège qui a débouché sur une exclusion DEFINITIVE .
La n'étant pas le problème mais le suivant :un ancien professeur de ce que collège (qui exerce toujours dans ce même collège) a pu consulter mes notes de mon lycée actuel .
Je me pose la question suivante : ce collège a-t-il le droit de conserver mon dossier scolaire malgré mon exclusion! ? Si non que puis-je faire pour interdire l'accès de mon dossier à ce collège .

MERCI marque de politesse[smile4]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés